

DU CÔTÉ DE BLUFFY

Informations municipales



LE MOT DU MAIRE

02
Automne

Chères et chers Bluffaty,



Comme vous pouvez le constater, notre bulletin municipal prend une nouvelle forme sous l'égide de la nouvelle Commission « *Communication* ». Avec une parution trimestrielle au lieu d'une parution semestrielle, l'objectif est de le rendre plus agréable à la lecture, synthétique et centré sur le dynamisme de nos actions ainsi que sur l'actualité du village.

Il m'apparaît important également de vous annoncer qu'en matière d'urbanisme, nous allons procéder prochainement à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en lieu et place de notre vieux Plan d'Occupation des Sols (POS). Une telle évolution, qui est rendue nécessaire par la loi, doit nous permettre de définir les nouvelles orientations de développement de notre commune

pour les années à venir.

Bien entendu, la population sera associée à cette procédure lourde et complexe.

Toute l'équipe municipale est engagée dans ce sens à mes côtés afin de contribuer au bien vivre ensemble.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce bulletin « *nouvelle formule* » ainsi qu'un bel automne 2014.

Le Maire,
Kamel LAGGOUNE

VOTRE COMMUNE EST-ELLE RICHE ?

A l'heure de la rentrée et au moment où la Commission « *Finances* » va commencer à travailler sur le prochain budget 2015 de Bluffy qui devra être voté par le conseil municipal, nous avons souhaité vous informer préalablement de la situation budgétaire et patrimoniale de notre beau village.

Cet article se veut volontairement « *littéraire* », dépourvu de schémas et de tableaux remplis de chiffres et de statistiques à qui l'on peut faire dire tout et son contraire comme l'a démontrée la dernière campagne municipale.

Cet article est une description volontairement simplificatrice de la façon dont fonctionne votre commune.

Nous ne vous parlerons pas du budget d'investissements que nous aborderons dans une prochaine édition consacrée aux travaux et investissements qui seront réalisés à Bluffy.

Les informations chiffrées qui vont suivre sont celles relatives au budget 2014 voté par l'ancienne équipe municipale.

Bluffy gère deux types de budgets : le budget qualifié de Principal et le budget de l'Eau.

I- CONCERNANT LE BUDGET PRINCIPAL

Bluffy dispose d'un budget de fonctionnement de 430 000 € environ.

Ses recettes proviennent principalement :

- Des impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation, contribution économique territoriale des entreprises) à concurrence de 163 000 €
- De taxes diverses (taxe électricité, droits de mutation sur cessions immeubles bâtis et non bâtis) 65 000 €.
- Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat : 45 000 €
- Compensation du fonds genevois : 18 000 €
- Revenus du patrimoine de Bluffy (loyers) : 37 000 €
- Autres dotations publiques diverses : 7 500 €
- Coupes de bois : 5 400 €

**La différence entre les principales sources de recettes et le budget de fonctionnement provient de jeux d'écritures comptables*

Ses principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Frais de fonctionnement de la mairie : 157 000 €
- Frais de personnels et élus (salaires et charges sociales comprises) : 112 000 €
- Frais de solidarité des communes : 40 500 €
- Frais de scolarité des enfants : 18 000 €
- Frais financiers (dont le remboursement du réseau d'électricité le long des RD 169 et 909) : 35 500 €

II- CONCERNANT LE BUDGET DE L'EAU

Bluffy depuis l'origine a fait le choix de gérer son réseau d'eau et sa distribution, ce qui lui permet de facturer son eau à moindre coût.

Son budget est de 88 000 €. Ses recettes proviennent :

- De la facturation de l'eau : 23 000 €
- De la location de compteurs : 10 000 €

(La différence entre les recettes et le budget provenant de taxes collectées diverses)

Ses dépenses sont les suivantes :

- Frais de fonctionnement du service de l'eau, réparation des fuites : 10 000 €
- Analyse de l'eau : 1 100 €
- Remboursement des intérêts d'emprunt : 9 000 €

III- LES EMPRUNTS DE BLUFFY

Bluffy rembourse aujourd'hui trois emprunts, tous à taux fixe pour plus de sécurité :

- Un emprunt récemment conclu de 400 000 € destiné à financer le nouveau réservoir d'eau de Bluffy dont la construction va démarrer prochainement.

Il s'agit d'un emprunt contracté sur une durée de 25 ans au taux fixe de 2,25%.

Le capital restant dû à ce jour est de 384 000 €.

- Un emprunt de 250 000 € contracté le 18 septembre 2008 conclu sur une durée de 20 ans au taux de 5,25% destiné à financer partiellement les travaux de réaménagement de la RD 169 et 909 (cheminement piétonnier, enfouissement du réseau sec (électricité téléphone), remplacement des colonnes d'eau, aménagement des eaux pluviales, urbanisme, aménagements paysagers).

Le capital restant dû au 1er janvier 2014 est de 204 000 €.

- Un emprunt de 85 981 € destiné à financer la réhabilitation de l'ancienne école et sa transformation en logements sur une durée de 19 années au taux de 5%.

Le capital restant dû au 1er janvier 2014 est de 36.111 euros.

IV- LE PATRIMOINE DE BLUFFY

Nous terminerons cet article en décrivant schématiquement le patrimoine bâti et non bâti que possède Bluffy.

Concernant le bâti :

- Le bâtiment de la mairie
- L'ancienne école (aujourd'hui composée de trois logements loués et de la petite salle communale)
- L'ancien presbytère (composé de trois logements loués, 1 studio, un garage entrepôt)
- Le chalet des chasseurs
- La salle communale Pierre-Louis Huot (nouvelle salle communale)
- Le local technique à usage d'atelier et services techniques
- La maison Gauthier à usage de locaux techniques
- La résidence des Cascades dont les bâtiments reviendront à la commune à l'issue du bail à construction consenti à la SEMCODA.



Concernant le non bâti :

Un certain nombre de parcelles réparties sur le territoire de la commune et des bois classés pour une surface de 110 ha.

La réalité de la gestion et du patrimoine de Bluffy permet à notre commune d'être investie parmi les communes les mieux gérées de Haute-Savoie.

Ce constat est le fruit de la gestion saine et rigoureuse des différentes équipes municipales qui se sont succédé aux affaires de notre municipalité.

Votre nouvelle équipe municipale aura à cœur de poursuivre dans cette voie, dans un souci d'extrême rigueur financière et de justice fiscale, à l'heure où l'Etat pour la première fois se désengage -au nom d'une gestion saine des finances publiques- de la gestion des collectivités locales en amputant de 15% les dotations versées.

Nous mettrons toutes nos forces, nos énergies et compétences en vue de relever ce défi et celui de réaliser l'ensemble des investissements nécessaires afin que Bluffy puisse rester maître de son destin et demeure un village où il fait bon vivre.

Olivier TRIMBUR, Adjoint au Maire chargé des finances.

RENDEZ-VOUS

Nous vous proposons de nous rencontrer prochainement à la cérémonie du 11 novembre, au repas de Noël de nos aînés, et à l'occasion du concert de Noël qui rythmeront ce trimestre.

Nous vous informerons par emails, tracts et courriers de leurs teneurs respectives, celles-ci n'étant pas arrêtées au jour de la publication de ce bulletin.

QUALITÉ DE VIE, VIE PRATIQUE

Votre chauffage : La commission «bois et forêt» souhaite organiser au profit des habitants du village, un ramassage de branches mortes, taillis cassés et autres feuillus, suite aux coupes des bois réalisées dans notre forêt. Que les personnes intéressées se fassent connaître au plus tôt à la mairie. Une réunion d'informations suivra ensuite pour les modalités.

Orange internet : Depuis le 24 juillet 2014, un nouvel équipement permet d'apporter le Haut Débit, et d'améliorer les débits pour tous les habitants de la commune. Ce nouvel équipement de télécommunications raccordé en fibre optique, mis en service en juillet 2014 a été intégralement financé par Orange pour répondre au besoin de désaturation du réseau téléphonique sur la commune de Bluffy, et desservir les nouveaux logements.

Cet investissement permet à plus de 160 foyers bluffaty, de bénéficier d'une ligne téléphonique de qualité et d'un accès internet Haut Débit boosté. Grâce à cette montée en débit significative, 89% de ces lignes sont désormais éligibles aux offres jusqu'à 20 Mbit/s soit 6 à 8 fois plus de débit qu'avant (89% jusqu'à 2 Mbit/s avant).

Orange recommande aux bluffaty qui ne constateraient pas d'amélioration de contacter leur opérateur Internet pour bénéficier des nouveaux débits disponibles sur leur ligne téléphonique.

Pensez-y : comme chaque année, la mairie participe à la hauteur de 50€/an/enfants aux activités extra-scolaires qu'elles soient culturelles, sportives ou autres (sous réserve de la présentation de la facture). Notez que cette année, certaines communes dans lesquelles sont scolarisés nos enfants demandent une participation aux nouvelles activités périscolaires mises en place par le gouvernement. Après décision du conseil municipal, nous vous informons que ces 50€ peuvent être utilisés en cette occasion.

La commission sociale et le CCAS : « Ils sont à votre disposition pour vous soutenir et vous assister en cas de difficultés dans votre vie quotidienne. N'hésitez pas à contacter la mairie, nous réfléchissons ensemble pour trouver une solution et vous orienter. »

ÇA S'EST PASSÉ A BLUFFY

FÊTE DU VILLAGE DU 5 JUILLET :

La traditionnelle fête du village, organisée chaque année le premier samedi de juillet par l'Amicale des Bluffaty, s'est déroulée comme à l'habitude, dans une ambiance conviviale.

Au programme, ouverture en musique de la soirée par la Clique des Dents de Lanfon, bal avec le Groupe Bliss qui a mis le feu aux planches (ou plutôt à la dalle du préau), et un magnifique feu d'artifice financé par la mairie et tiré par la société Pyrosud d'Alex, sans oublier la tombola, les stands de jeux et buvette/snack/crêpes.



VIDE-GRENIERS DU 6 SEPTEMBRE :

L'ambiance et le soleil étaient également de la partie ce samedi 6 septembre, où tous, exposants et visiteurs ont pu faire de bonnes affaires.

Bilan de ces deux évènements:

Toujours une bonne ambiance, qui ne fait pas tout malheureusement, car une baisse significative de participation a été constatée dans chacune de ces deux manifestations (comme ce fût le cas lors de l'Assemblée Générale en mai dernier).

L'association regrette que si peu de Bluffaty se mobilisent lors de ces fêtes qui sont avant tout organisées pour eux.

EXPO EN FORME DE MÉMOIRES :

Ce lundi 21 juillet 2014, dans la salle Pierre Louis Huot de Bluffy, s'est déroulé le vernissage de l'exposition itinérante « En forme(s) de mémoire » mise gracieusement à disposition de la commune de Bluffy par le service Mémoire et Citoyenneté de la Direction des Affaires Culturelles du Conseil Général de la Haute-Savoie.

A cette occasion, la population Bluffaty, et les élus du village, ont pu (re)découvrir les différentes étapes qui ont jalonné les années d'existence du Monument National à la Résistance du Plateau des Glières au travers de différents thèmes présentés. Les nombreux bluffaty présent ont pu assister à une présentation passionnante par deux spécialistes du Conseil Général. Un vin d'honneur a ensuite été offert par la Mairie.



LES TRAVAUX SUR BLUFFY :

- La réalisation d'un parking à l'entrée du village et terrain de pétanque
- Le lotissement chez Coffy
- Pré Guémet: Le projet de construction de 32 logements en mixité sociale et d'un nouvel équipement public sur le secteur de « Pré Guémet » est mis en suspens. En effet, le permis de construire accordé à la SEMCODA a fait l'objet de 2 recours et en attendant le jugement du Tribunal Administratif de Grenoble sur le fonds, ce dernier a décidé de suspendre l'exécution de l'arrêté accordant ledit permis de construire. Les travaux de terrassement, débutés au printemps 2014, ont donc dû être interrompu pour l'instant. Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée à cette affaire.



L'INAUGURATION DE LA SALLE PIERRE LOUIS HUOT LE 04 OCTOBRE 2014

La salle Pierre-Louis Huot et la résidence Les Cascades ont été inaugurées officiellement en présence du Préfet de Haute-Savoie, M. Georges-François LECLERC, de M. Bernard ACCOYER, Député de la Haute-Savoie ancien Président de l'Assemblée Nationale, du Sénateur, M. Cyril PELLEVAT, du Sénateur M. Jean-Claude Carles et de l'ancien Sénateur, M. Pierre HERISSON ainsi que le Président de la SEMCODA, M. Serge FONDRAS. Beaucoup de maires et de personnalités nous ont fait l'honneur d'assister à cette inauguration très réussie. Les discours, francs et de qualité, ont bien mis en avant la prouesse exceptionnelle réalisée pour aboutir à une telle réussite face à ce projet ambitieux. Ce projet commun, porté par votre maire Kamel LAGGOUNE, est, à la taille de Bluffy et de notre territoire un « véritable exploit » qui a pu voir le jour grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques, politiques et organisationnels. A cette occasion, une médaille de la commune a été remise aux membres présents du conseil municipal précédent.



BLUFFY, SES ENTREPRISES

COUL-EUR FITNESS

Sandie, vous accueille pour des séances de sports collectifs destinés aux enfants, aux adultes et aux seniors. Cours de musculation, cardio, zumba, il y en a pour tous les goûts ! Des ateliers de danse, à l'occasion d'un anniversaire sont également proposés ! N'hésitez pas à venir rencontrer Sandie, professeur de fitness depuis 2000, 40 ans, originaire de Menthon-Saint-Bernard.

La salle est ouverte du lundi au vendredi, au 371 route du col de BLUFFY - 74290 - BLUFFY
cool-eur.fitness@hotmail.fr



MENTHON RAID 2014

Bravo et Merci aux habitants de Bluffy qui ont participé courageusement aux épreuves du Menthon raid 2014 et ont ainsi contribué à ce bel élan de générosité et de solidarité.



UN AUTRE REGARD SUR BLUFFY



Merci à Michel Chamaille de sa collaboration.

CARNET DES NAISSANCES

- Tiga COLONGIN à Metz-Tessy le 28/06/2014 (Fille de Bruce COLONGIN et Sandie HAASE / Cool-eur Fitness)
- Ruby REDDAWAY à Annecy le 24/08/2014 (Fille de Steve et Lorraine REDDAWAY)

BLUFFY, C'EST VOUS !

Merci d'avoir répondu nombreux à notre première consultation des Bluffaty sur l'éclairage public à Bluffy. Cette question a fait débat : si une partie de population du village qui s'est exprimée est sensible à la volonté de réaliser des économies et de respecter notre environnement en repensant notre éclairage public, une autre partie a manifesté son inquiétude pour sa sécurité et son isolement. Il ressort que si nous devons diminuer notre éclairage, soit nous éteindrions les lampadaires de minuit à 6 heures du matin soit nous en laisserions allumés un sur deux.

Nous continuons à vous inviter à vous exprimer sur les sujets concernant la qualité de vie, notre environnement et qui pourraient être débattus par le conseil municipal : Ainsi, nous nous interrogeons sur l'opportunité de créer un petit marché de producteurs locaux le dimanche matin sur la place de la mairie, afin que nos habitants se retrouvent dans un lieu d'échanges et de convivialité. Nous vous invitons à vous exprimer sur le sujet en répondant à la question suivante :

Un marché de producteurs locaux à Bluffy le dimanche matin : seriez-vous client ?

Réponses par email à mairiebluffy@wanadoo.fr ou par courrier à la mairie.

Prochain bulletin : les travaux à Bluffy : ses investissements pour l'avenir.

Bel automne à tous !!